



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 18/06/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/07/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5254925	0165285			Zone Expedition : 03			6012213
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 6012213 DU 18/06/2025 **							
TOYOTA YARIS 1.5 - ET654FX							
COMMENTAIRE R.A. : TOYOTA YARIS 1.5 - ET654FX							
NUMERO DE COMMANDE :							
E:FILTRE HUILE AM	1637766280 C27N06	1,00	4	10,63	44,00	5,95	5,95
			4		10,00		-0,60
E:ELEMENT FILTRE AIR AM	1616268080 C35E02	1,00	4	21,05	44,00	11,79	11,79
			4		10,00		-1,18
E:FILTRE HAB PARTICULE AM	1610583280 C08C02	1,00	4	17,45	44,00	9,77	9,77
			4		10,00		-0,98
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 24,75							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 24,75				(4) 20,000		29,70	
MO : 0,00 24,75				24,75			
DIV : 0,00				4,95			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5254925	0165285	6012213
Echéance le : 18/06/2025	31/07/2025	29,70



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441.6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.